



Réf: DO /ALG.EST/ 190 /2024

Alger le, 26/09/2024

À

L'entreprise FIBER LINK TECHNOLOGY

Mail entreprise : fiberlinktechnology@gmail.com

Adresse entreprise : COOP ENOUR LOT 47 BT 10 RDC BENI MESOUS

N° contacte entreprise : 0699.89.29.26

Objet : A/S Mise En demeure 2^{eme} Avis

Monsieur,

Par contrat à commande N° 08/2024 DU 08/04/2024 où on vous a attribué l'exécution des travaux **DEPLOIMENT RESEAU FTTH MODERNISATION MSAN K(36-31-60-54-47-08-38-13-21-30)+B(04+12 CITE 1424 FDT 02** trait à l'ODS N° 985/2024 DU 23/07/2024 relevant du CMP EHR.

Suite à la signalisation du CMP, on constate que le chantier est en très faible avancement vu le manque d'effectif qui provoque un ralentissement du projet et la mauvaise gérance de votre part.

Cette attitude nous cause un préjudice quant à la réalisation de nos projets, de ce fait nous ne pourrions tolérer ce genre de comportement pour cela, votre entreprise est mise en demeure.

En l'absence de réponse de votre part dans les huit jours de la date de réception du présent, je me verrai contraint de faire constater par huissier justice le non-respect du marché et l'abandon du chantier définitif et entamer les procédures réglementaires.

Directeur Opérationnel des
Télécommunications d'Alger Est
Signé: NOUARI Hamid

